

M. Graydon, je désirerais être présent, lorsque l'affaire Fuchs sera discutée, mais je dois aller au collège de la Défense nationale, lundi après-midi et c'est pourquoi, je pourrai difficilement être de retour à Ottawa avant 9 heures le soir.

M. COLDWELL: Ne pourriez-vous pas faire consigner ces réponses au compte rendu et les discuter plus tard?

Le PRÉSIDENT: M. Graydon qui a toujours collaboré pleinement avec nous, en toutes circonstances, m'a fait cette demande. Qu'en pensez-vous, monsieur Fraser? Le ministre ne pourrait-il faire un court exposé ou devrions-nous attendre?

M. CÔTÉ: Pourquoi ne pas tenir une séance jeudi ou mardi?

Le PRÉSIDENT: Je crois que nous avons décidé de tenir notre prochaine séance à 9 heures lundi.

M. CÔTÉ: Nous ferions mieux de tenir une bonne séance plutôt que deux séances moins remplies.

Le PRÉSIDENT: Je suis persuadé que nous pouvons tenir deux intéressantes séances par semaine.

M. DICKEY: Je suis d'accord avec M. Graydon qui désire que nous reportions toute la question à la première séance de la semaine prochaine.

Le PRÉSIDENT: Je désire prévenir les membres du comité directeur qu'une réunion de ce Comité aura lieu à mon bureau à 2 h. 15 lundi. Je demanderai maintenant à M. Pearson de faire son exposé.

M. CÔTÉ: Si on me le permet, je désirerais poser une question. Je ne sais si cette question est conforme au règlement, mais je crois que c'est urgent et je voudrais l'éclaircir à cause de ce qu'on a dit dans certains journaux. Je veux parler du permis de sortie accordé à Tim Buck par notre gouvernement, pour faire un voyage en Tchécoslovaquie et en Hongrie. On a beaucoup glosé à ce sujet, et ce n'est peut-être pas le moment propice de soulever la question, mais je me demande si M. le Ministre ne pourrait pas donner au pays et aux journaux la véritable version de cette affaire?

L'hon. M. PEARSON: Monsieur le président, je puis vous donner quelques renseignements à ce sujet. J'ai remarqué dans les journaux, l'autre soir, une déclaration voulant que le gouvernement ait donné à Tim Buck un permis de sortie pour assister à une réunion communiste, en Hongrie, je crois. Cela est faux. On n'émet pas de permis de sortie et les gens n'en ont pas besoin pour quitter le Canada. Le gouvernement n'accorde pas de permis de sortie. Ainsi, la question tombe d'elle même, et toute déclaration voulant que nous ayons accordé à Tim Buck un permis de sortie est inexacte. Il est vrai que Tim Buck a quitté le Canada, il y a quelque temps, et je crois qu'il est vrai aussi qu'il a assisté à un congrès communiste quelconque.

M. CÔTÉ: C'est une bonne chose qu'il soit parti.

L'hon. M. PEARSON: Ce serait peut-être une bonne chose qu'il soit parti pour toujours. De toute façon, Tim Buck, je crois, voyage avec un passeport canadien et on s'est demandé si nous lui avions donné un passeport pour faire ce voyage. La réponse à cette question est que nous ne lui en avons pas donné. Tim Buck possède un passeport canadien qu'on lui a donné à titre de citoyen canadien, le 14 janvier 1947. Il avait eu un passeport avant cela, en juillet 1936, et lorsque ce passeport fut périmé, il en obtint un autre en 1947, celui qu'il détient présentement je suppose, et il voyage avec ce passeport canadien.

M. COLDWELL: On l'a renouvelé, je suppose?